

COMMUNAUTE DE COMMUNES
VEZERE MONEDIERES MILLESOURCES
19260 Treignac
Lundi 05 octobre 2026

Paraphe



019-200066645-20261005-922026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2026

Feuillet - 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	40
Titulaires Présents	30
Suppléants avec vote	3
Pouvoirs	4
Nombre de votants	37
Date de la convocation	28/09/2026
Certifié exécutoire le	05/10/2026
Date d'affichage	07/10/2026
Envoyé en préfecture le	07/10/2026

Le cinq octobre deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, Monsieur JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE : BAYLE Christophe, BERNARD Sylvain, BEZEAU Sophie, BOUCHOT Estelle, BOUDIN Olga,

BORT Jean-Pierre, CASSAN Stéphanie, CHEYPE Sandrine, COUTURAS Alain, DUBOIS Céline, DUPUY Nathalie, ENSERGUEIX Jean-François, GIOUX Sylvain, GUSTIN Fabienne, JANICOT Véronique, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LARIVIERE Chrystel, LEGRAIN Alexia, LEGRAIN Olivier, LELIEVRE Carla, LELIEVRE Marie-Christine, MADRANGE Christian, MAZALEYRAT Agathe, MORATILLE Gérard, PLAS Philippe, RUAL Bernard, SENEJOUX Geneviève, TAVERT Gérard, VIGROUX SARDENNE Josiane.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE : COIGNAC Sébastien, GAGE Pascal, ORZOLEK Catherine.

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : BEAUVAIS Hélène, DELAUNAY Jean-Paul.

EXCUSES : CHASSEING Daniel, DEGERY Sylvie (donne pouvoir à LEGRAIN Alexia), DUVAL Patrick (donne procuration à LEGRAIN Olivier), GARAIS Daniel (donne pouvoir à JENTY Philippe), LAURENT André (représenté), LEFEVRE Corinne, PETIT Christophe (représenté), PEYRAMAURE Pierre (représenté), URBAIN Jean-Yves (donne pouvoir à GIOUX Sylvain), VAN ROEKEGHEM Frédéric.

Secrétaire : JARRIGE Didier.

92-2026 Aide économique à l'entreprise individuelle de CHAUMEIL Antoine à Soudaine.

Vu la convention et ses avenants avec la région sur la mise en œuvre du SRDEII 2024,

Vu la délibération 67-2024,

Vu la demande du porteur de projet de CHAUMEIL Antoine et l'instruction complète de son dossier,

Selon les éléments de la fiche de synthèse annexée et l'instruction du dossier,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide par 37 voix pour, 0 contre, 0 abstention :

- D'ATTRIBUER une aide économique à la CHAUMEIL Antoine de 10 807.29 € maximum pour son investissement,
- D'AUTORISER le Président à signer tous documents permettant la mise en œuvre de cette décision.

Fait à Treignac le 06/10/2026

Le Président, Philippe JENTY





Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Vézère-Auvézère

Fiche synthèse

Création d'une activité de garage mécanique et de conception de prototype agricole à Soudaine-Lavinadière (SARL CHAUMEIL)

Présentation du porteur de projet

Nom / prénom du porteur : Antoine CHAUMEIL

Structure du porteur de projet

Dénomination de la structure : SARL Chaumeil

Activité : garage mécanique et conception de prototype agricole

Présentation du projet

Localisation du projet : ZAE Magoutière – Soudaine-Lavinadière

Nature(s) de projet (investissement matériel / immatériel / immobilier...) :

X Création :

X Immobilier d'entreprise

X Acquisition de matériel

X Recrutement (1 emploi éventuellement)

Description succincte du projet (avec quelques arguments) :

L'entreprise d'Antoine CHAUMEIL comprend plusieurs activités : conception de prototypes de machines agricoles, garage mécanique pour l'agricole et les voitures (entretien basique), vente de pièces, vente d'acier à la coupe.

Il a construit un bâtiment de 300 m² et a acquis du matériel productif (tour, postes à souder, fraiseuse, perceuse à colonne, compresseur, table à soudure, pont à 2 colonnes, presse hydraulique) et un logiciel de conception.

Projet en faveur de création / maintien d'emploi (si oui, combien) :

X Oui (création d'1 empli éventuellement)

☐ Non

Délais prévus pour la réalisation du projet : fin 2025-début 2026

Le dossier a été accompagné financièrement par Initiative Corrèze (voir documents joints) :

- Prêt d'honneur Initiative Corrèze – 10 000 €
- Prêt d'honneur BPI France – 5 000 €

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Vézère-Auvézère

Plan de financement (avec cofinancements obtenus)

Dépenses		Recettes				
Nature	Montant	Financier	Assiette éligible	Montant	Taux	
TRANSPORT	11 807,29 €	Aide CC V2M - Travaux (13 %)	38 517,64 €	5 007,29 €	6%	Plafond aide 6 000 €
Caméra surveillance	239,99 €	Aide CC V2M - Matériel (16 %)	30 000,00 €	4 800,00 €	6%	
Clim	635,10 €	Aide CC V2M - Emploi		1 000,00 €	1%	
Charpente	399,00 €	Autofinancement		73 340,25 €	87%	
Matériaux électricité (Rexel)	12 918,48 €					
Matériaux (Brico)	1 924,64 €					
Matériaux (Brico dépôt)	1 160,77 €					
Matériaux (Chausson)	21,12 €					
Matériaux (Dispano)	9 928,22 €					
Matériaux (Fransbonhomme)	2 844,40 €					
Matériaux (Leroy Merlin)	1 525,64 €					
Matériaux (Kayra Discount)	64,84 €					
Matériaux (Prolians)	5 414,44 €					
Matériaux (Puybaret)	139,80 €					
Suspente télescopique (Würth)	86,00 €					
Matériaux terrassement (CBB)	1 215,20 €					
TOTAL	84 147,54 €	TOTAL		84 147,54 €	100%	
TOTAL AIDE CCV2M		10 807,29 €				



Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Vézère-Auvézère

Pièces justificatives

Dossier complet :

☐ Oui

☒ Non (en attente du bail de location entre la SCI et la SARL)